



Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL AU 1^{er} TRIMESTRE 2024

Durant cette période, le Conseil :

- **A décidé**

- d'annoncer la mesure concernant la faisabilité du 2^{ème} quai CFF dans le cadre de l'Agglo pour le dépôt du dossier du PA5
- de valider les modifications de tarification concernant la crèche-UAPE
- de verser des subventions CECB+
- de valider les arrêts de bus sur la route de la gare
- d'attribuer le mandat de l'étude sur le potentiel d'écologie industrielle au consortium MicroGis-Dss+, dans le cadre de l'Agglo
- de valider l'offre concernant le PI des Ilettes (mesure P.MD.A9 du PA4 de l'Agglo)- phase SIA 32 et 33
- de participer financièrement à l'apéritif des 60 ans du FC Massongex
- de mettre à jour le Registre fédérale des bâtiments et des logements (RegBI) en collaboration avec l'Antenne Région Valais Romand
- de valider l'agenda concernant « Avenir commun ? » avec les communes de Vérossaz et de St-Maurice

- de corriger le Plan de Quartier « Clos Fleuri » avec les remarques du Service du développement territorial en vue de son homologation
- de se déterminer sur la construction, parcelle N° 1072, concernant les normes pur personnes handicapées
- de passer des actes de défauts de biens en non-valeur
- de transmettre le dossier du patrimoine bâti au Canton pour son homologation
- de valider les choix des abris bus, bancs et poubelles pour l'arrêt à la Route du Chablais et à la Gare
- de commander des vestiaires supplémentaires de rangement pour la crèche
- de créer une mini-commission afin de définir un emplacement pour le sablier et la sculpture « Rêve d'humanité »
- d'accepter une réglementation pour les terrasses estivales
- de déplacer la bibliothèque à la salle N° 13 du complexe polyvalent et de mettre l'UAPE à la place
- de l'engagement de personnel enseignant pour 5-6H et 7H

A pris connaissance

- de la modification partielle du Plan directeur cantonal – lot de 12 fiches et a transmis ses remarques
- du mail du service cantonal de la jeunesse qui informe que les postes de stagiaires et apprentis travaillant en structures d'accueil ne font pas partie du quota d'encadrement et ne seront plus subventionnés



Commune de Massongex

Tél. 024.471.37.12 – info@massongex.ch

www.massongex.ch

- de l'avant-projet de la loi sur les constructions et de son ordonnance
- de la révision de la loi sur les violences domestiques
- du préavis de la surveillance des prix concernant le règlement du cimetière
- des synthèses des remarques concernant le PAZ-RCCZ
- de la mesure F22 - Pro Basset pour l'aménagement nature dans le cadre des compensations écologiques Freneys III
- de 3 projets destinés aux seniors dans le cadre du CMS
- d'une fuite d'hydrocarbure dans le canal, provenant du Nant de Choëx
- des modifications d'horaires et de lignes proposés par MobiChablais pour 2025 et a fait part de ses remarques

- **A traité les demandes d'autorisation de construire de compétence communale suivantes**

Pirlo José, parcelle N° 1867, construction d'un mur pour la pose d'un four à bois

Fellay Camille, parcelle N° 1879, mise en place d'une climatisation

Dupuis Daniel, parcelle N° 1895, construction d'une piscine

Wuschleger Michel, parcelle N° 938, réfection et amélioration thermique de la toiture

- **A traité les demandes d'autorisation de construire de compétence cantonale suivantes**

Famsa : aménagement d'une décharge de type A

Annonce publique d'installation solaire

Saillen Olivier, parcelle N° 1344 : 18 capteurs sur une surface de 35m²

Rougemont Charly, Parcelle N° 1797 : 8 capteurs sur une surface de 16 m²

Ruppen Stéphane, Parcelle N° 1773 : 24 capteurs sur une surface de 49 m²

Gollut Guy, parcelle N° 1645 : 22 capteurs sur une surface de 43 m²

Marti Jean-Bernard, parcelle N° 1739 : 12 capteurs sur une surface de 23 m²

Grüiring Christophe, parcelle N° 947 : 26 capteurs sur une surface 52 m²

Retripa, parcelle N° 141 : pose de 2'246 capteurs pour une surface de 4'380 m²

Massongex, le 31 mars 2024

Administration communale

La Présidente : La Secrétaire :
Sylviane Coquoz Sandra Mariétan